



6 rue Aristide Bergès, Mas Guérido  
66330 Cabestany

04.68.35.00.65 / 06.87.62.32.81

[fdfr66.com](http://fdfr66.com)  
et également sur Facebook



# bafa 2018

## En Externat Avec les Foyers Ruraux



**Base**  
du 17 au 24 février  
au Foyer Rural de Pontella-Nyls  
du 14 au 21 avril  
au Lycée Agricole de Rivesaltes

**Appro**  
du 23 au 28 avril  
au Lycée Agricole de  
Rivesaltes  
du 20 au 25 août  
au Foyer Rural de  
Pontella-Nyls

**Base 390 €**  
**Appro 320 €**  
Possibilité aide  
CAF ou MSA

[www.fdf66.com](http://www.fdf66.com)

Renseignements :  
04.68.35.00.65 / 06.87.62.32.81  
[foyers.ruraux66@gmail.com](mailto:foyers.ruraux66@gmail.com)





## Qu'est-ce que le B.A.F.A aux Foyers Ruraux du Roussillon ?

Le Brevet d'Aptitude Aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (Accueils de Loisirs, Séjours de Vacances, Accueils Périscolaires).

**Age minimum** : 17 ans révolus au premier jour du stage.

Ce Brevet est délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative à l'issue des 3 étapes décrites ci-dessous. Celles-ci sont à effectuer dans un délai de 30 mois

**Session de formation Base (8 jours) en externat** : Ce stage alterne des séances techniques théoriques et pratiques.

**Stage pratique (14 jours minimum)** : Première expérience d'Animateur en Accueil de Loisirs ou en Séjour de Vacances. (Délai maximum de 18 mois après la formation générale).

**Session d'Approfondissement (6 jours) en externat** : Développer les techniques d'animation par des connaissances plus poussées. Bilan du stage pratique.

A l'issue des 3 étapes, un jury réuni par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du lieu de votre résidence décide de la délivrance du brevet.



### Inscriptions :

- Vous devez tout d'abord vous pré-inscrire sur le site du ministère [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) en suivant la procédure indiquée. Vous recevrez alors un numéro d'inscription à nous communiquer lors de votre inscription.
- Ensuite remplir la fiche d'inscription jointe.



### Aide pour la session de formation Base

Pour les allocataires CAF ou MSA des Pyrénées-Orientales vous bénéficiez d'une aide (selon modalités)

### Aide pour la session d'Approfondissement

Pour les allocataires CAF ou MSA des Pyrénées-Orientales vous bénéficiez d'une aide (selon modalités).

**Aide de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de 60 €, si vous avez passé la session de Base avec nous.** (Attention aide accordée pour les personnes n'ayant pas bénéficié d'un tarif préférentiel sur la session de Base).

### Paiement

Possibilité de payer en plusieurs fois (3 chèques maximum)

Condition : envoyer tous les chèques avec la fiche d'inscription en précisant date d'encaissement au dos, le premier chèque est encaissé au début du stage.

Nom.....Prénom.....

N°Identifiant.....

(suite inscription sur le site : [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr))

Adresse.....

CP.....Ville.....

Date naissance : .....

Tel ..... Port.....

Mail.....

Etudes/ profession.....

Carte adhésion  oui  non N° adhésion : .....

Si non adhérent 11 € supplémentaire à l'ordre du CDAR

J'ai pris connaissance des conditions générales et déclare sur l'honneur exact les renseignements fournis sur cette fiche

Fait à ..... Le .....

Signature du candidat

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur Légal, préciser Nom Prénom

.....déclare autoriser (Nom/Prénom) :

..... à s'inscrire au stage et à participer à toutes les activités prévues. Je dégage l'organisateur de toute responsabilité en dehors du stage.

J'autorise le (la) Directeur (trice) du stage à faire soigner mon enfant, à prendre toute mesure y compris hospitalisation et intervention chirurgicale, nécessité par son état de santé, selon les prescriptions du corps médical consulté.

### Droits à l'image

J'autorise, ou  Je n'autorise pas la FDFR66 à utiliser pour des supports de communication, toute photographie prise pendant le stage et sur lesquelles apparaît mon enfant.

A..... Le.....



## Session de formation générale à 390 € en Externat

du 17 au 24 février 2018 au Foyer Rural de Ponteilla-Nyls : (du samedi au samedi dimanche inclus) . *Date limite d'inscription le 9 février 2018*

du 14 au 21 avril 2018 au Lycée Agricole de Rivesaltes : (du samedi au samedi dimanche inclus). *Date limite d'inscription le 6 avril 2018*

## Session de formation approfondissement à 320 € en Externat

du 23 au 28 avril 2018 au Lycée Agricole de Rivesaltes : (du lundi au samedi) *Date limite d'inscription le 16 avril 2018*

du 20 au 25 août 2018 au Foyer Rural de Ponteilla-Nyls : (du lundi au samedi) dimanche inclus) . *Date limite d'inscription le 13 août 2018*

### N° allocataire CAF obligatoire .....

Prix de session formation générale : 390 € - 150 € (pour les moins de 25 ans) = 240 €

Prix de session formation générale : 390 € (pour les plus de 25 ans)

Prix de session approfondissement : 320 € - 231,47 € (pour les moins de 25 ans) = 88,53€

Prix de session approfondissement : 320 € - 91,47 € (pour les plus de 25 ans) = 228,53€

**OU**

### N° allocataire MSA obligatoire .....

Prix de session formation générale : 390 € - 150 € = 240 €

Prix de session approfondissement : 320 € - 231,47 € = 88,53 €

## Aide Approfondissement

**Pour ceux qui ont passé la session de Base avec nous, déduction de 60 € supplémentaire**

Attention aide accordée pour les personnes n'ayant pas bénéficié d'un tarif préférentiel sur la session de Base voir ci-dessous

### N° allocataire CAF obligatoire .....

Prix de session d'approfondissement : 320 € - 60 € (FDFR) - 231,47 € (CAF pour les moins de 25 ans) = 28,53 €

Prix de session d'approfondissement : 320 € - 60 € (FDFR) - 91,47 € (CAF pour les plus de 25 ans) = 168,53 €

### N° allocataire MSA obligatoire .....

Prix de session approfondissement : 320 € - 60 € (FDFR) - 231,47 € = 28,53 €

